



Appel du jugement de la cour d'appel

Par **Vannet**, le **30/10/2008** à **16:56**

Bonjour,

Je souhaiterais avoir une information de l'ordre du droit familiale.

Je suis en cours de divorce. Le jugement final a été rendu. J'ai fait appel de ce jugement car je n'ai pas obtenue l'appartement (logement HLM) alors que j'ai un enfant, je n'ai pas de revenue (je suis adulte handicapée), j'habite chez ma mère avec mon enfant.

La cour d'appel a rendu son jugement et je n'ai toujours pas obtenue l'appartement, car l'avocat et l'avoué ont oublié de le demander dans les conclusions. Ils ne m'ont pas montrées les conclusions avant de les envoyer.

Puis-je faire à nouveau appel?
Sinon, y'a-t-il un autre recours?

Merci d'avance de votre retour rapide et de votre réponse.

Cordialement,
Mme Vannet.